

RAPPORT ANNUEL 2024-2025



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

RÉDACTION PRINCIPALE

Maude Sigouin, CSSSPNQL

VALIDATION

Marjolaine Sioui, CSSSPNQL

Médéric Sioui, CSSSPNQL

COLLABORATEURS

Équipe de la CSSSPNQL

GRAPHISME

Mireille Gagnon, CSSSPNQL

SOURCES DES PHOTOS

123RF, Camille Philippe, Clémence Bravetti, CSSSPNQL,
Freepik, Jean-François Cyr, Marc Tremblay et Shutterstock

NOTE AU LECTEUR

Ce document est aussi disponible en anglais et en version électronique au **cssspnql.com**. Veuillez noter que le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Tous droits réservés à la CSSSPNQL.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction et la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de la CSSSPNQL. Sa reproduction ou son utilisation à des fins personnelles non commerciales est toutefois permise, à condition d'en mentionner la source.

ISBN version imprimée : 978-1-77315-558-6

ISBN version Web : 978-1-77315-557-9

©CSSSPNQL 2025

Table des matières

Mot du président du conseil d'administration	4
Mot de la directrice générale	4
Organisation administrative	5
Quelques faits saillants	6
Présentation	10
Vision	10
Mission	10
Valeurs organisationnelles	10
Conseil d'administration	11
Assemblée générale annuelle	11
Activités réalisées	12
Clientèle	13
Collaborateurs	13
Coordination de comités	14
Une gouvernance repensée, ancrée dans l'autodétermination	15
Coordination	15
Champs d'intervention	17
Offre de services en quatre volets	19
Réalisations	20
Axe 1 : Gouvernance et autodétermination	20
Axe 2 : Accompagnement vers le renforcement des capacités	22
Axe 3 : Défense des intérêts	25
Axe 4 : Efficacité opérationnelle	27
Rapport financier 2024-2025	28
Annexes	47
Annexe 1 : mobilisations et consultations	47
Annexe 2 : collaborations externes à des projets de recherche	51
Annexe 3 : initiatives, évaluations et projets de recherche menés par la CSSSPNQL	52
Annexe 4 : organigramme de la CSSSPNQL	53
Annexe 5 : Liens d'autorité entre l'assemblée des chefs et les commissions et les organismes régionaux	54

Mot du président du conseil d'administration

WAT'KWANONWERÀ:TON,

Au nom du conseil d'administration, j'ai l'immense plaisir de vous présenter le rapport annuel pour l'exercice 2024-2025 et l'état d'avancement des activités réalisées pour appuyer les Premières Nations dans leur autodétermination sur les plans individuel et collectif.

Nous avons commencé l'année en célébrant le 30^e anniversaire de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), un jalon important témoignant du chemin parcouru ensemble et de l'engagement continu envers le mieux-être. En plus des mandats et des nombreux partenariats qui ne cessent de grandir et d'évoluer, il m'apparaît essentiel de souligner l'adoption, par consensus, du nouveau modèle de gouvernance de la santé et du mieux-être par les chefs de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) réunis en assemblée. Résultat de dix années de travaux de coconstruction, cette étape charnière constitue une avancée importante pour notre autodétermination et notre autonomie.

Les administrateurs et moi-même tenons à souligner les efforts et l'engagement de tous. Votre soutien et votre collaboration sont primordiaux à la mise en œuvre et à réalisation des mandats confiés à la CSSSPNQL. Votre détermination, votre ouverture d'esprit et votre dévouement sont des souffles d'inspiration et d'espoir pour toute l'équipe de la CSSSPNQL. Nous sommes honorés de poursuivre ensemble cette démarche collective et porteuse d'avenir afin de contribuer à l'amélioration du mieux-être de nos peuples et de favoriser leur épanouissement.

NIAWENHKÓ:WA,

Derek Montour

Mot de la directrice générale

NDIO AWETI,

Au cours de la dernière année, notre équipe a accordé une grande importance aux mandats liés à l'autodétermination, à la gouvernance et à l'accompagnement, menant à terme plusieurs mandats découlant du *Plan stratégique 2024-2027*, lancé en avril 2024.

La CSSSPNQL a ainsi déployé plusieurs initiatives concrètes pour répondre aux besoins exprimés par les représentants des divers réseaux d'expertise. Parmi ces réalisations, notons l'offre de multiples formations, la création et la distribution d'outils et l'organisation de nombreux processus de consultation, y compris la stratégie régionale de gouvernance de l'information et la stratégie régionale en matière de justice.

Au nom de toute l'équipe de la CSSSPNQL, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre précieuse contribution, élément clé de cette réussite collective. Nous sommes pleinement engagés à poursuivre notre mission ensemble.

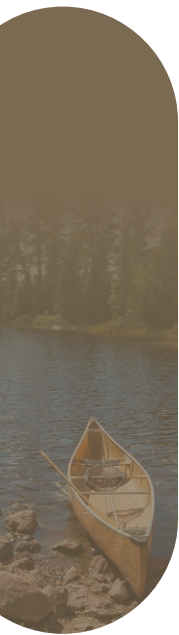
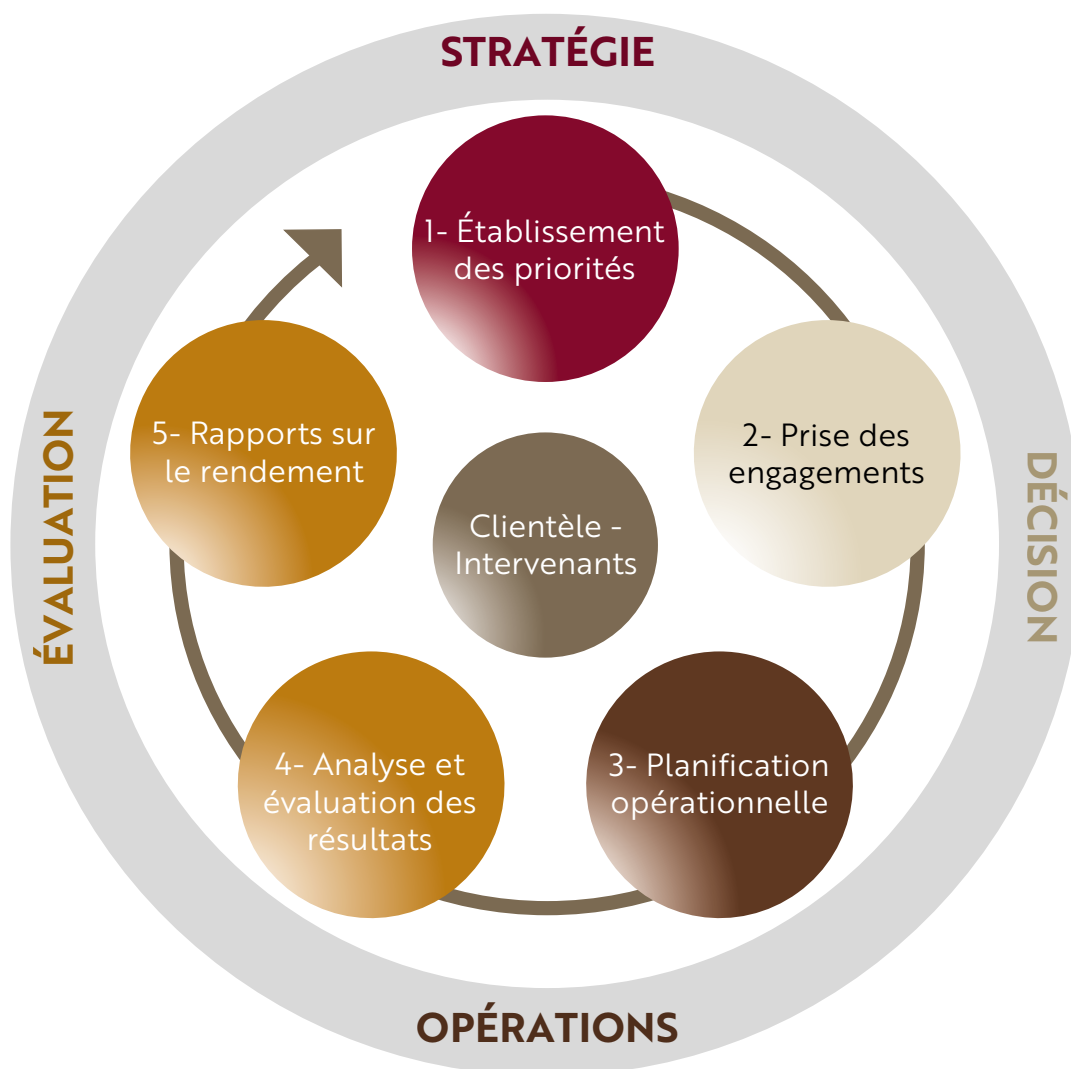
TIAWENHK INENH,

Marjolaine Sioui



Organisation administrative

Comptant sur une équipe aux connaissances, aux savoirs et aux expertises diversifiés, la CSSSPNQL privilégie une approche multisectorielle et offre un soutien personnalisé favorisant la concertation et la complémentarité. Épaulée par une équipe de gestion expérimentée, elle appuie et coordonne les travaux du conseil d'administration et assure les liens entre celui-ci, son personnel, l'APNQL et ses commissions et organismes régionaux, les communautés, les organismes, les partenaires et les collaborateurs.



Quelques faits saillants

Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit au Québec (PFMPNIQ)



112 étudiants admis en médecine depuis 2008

52 étudiants en médecine

38 médecins en pratique

15 étudiants en résidence

19 stagiaires en médecine dans

14 communautés et organismes des Premières Nations et Inuit



13 étudiants admis en médecine dans le **contingent des Premières Nations** des Inuit et

2 étudiants admis au **contingent régulier**

Services de santé non assurés (SSNA)

120 demandes d'accompagnement



Principe de Jordan

40 demandes d'accompagnement

ENFANCE ET FAMILLE



Petite enfance

Compensation et recours collectifs liés aux services à l'enfance et à la famille

4 entrevues et **18** rencontres de suivi auprès des communautés

14 suivis en matière de compensation

60 rencontres avec des partenaires et des communautés

Services à l'enfance et à la famille

152 demandes d'accompagnement



21 communautés adhérentes à l'entente de délégation de certains pouvoirs conclue entre le ministère de la Famille et la CSSSPNQL

7 projets d'agrandissement et de nouvelles installations

5 permis de centres de la petite enfance renouvelés

2 rencontres du Réseau Nishkat

1 centre de la petite enfance accompagné pendant son ouverture et son agrandissement

4 heures de services juridiques accordées à chaque communauté adhérente à l'entente

1 rencontre des ressources en pédagogie

SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE



DMÉ

Dossier médical électronique

Volet santé

20 communautés utilisatrices du DMÉ MYLE

3 communautés utilisatrices d'un DMÉ autre que MYLE

2 communautés en réflexion

Volet social

13 communautés utilisatrices du DMÉ MYLE

5 communautés utilisatrices d'un DMÉ autre que MYLE

13 communautés utilisatrices de MYLE Analytique

6 communautés sans DMÉ

Portail régional des indicateurs de santé et de mieux-être des Premières Nations au Québec (plan de surveillance de l'état de santé des populations)

241 utilisateurs actifs

91 indicateurs accessibles en français et en anglais



Réseau de services intégrés pour les personnes adultes

8

formateurs accrédités

4

communautés utilisatrices

Outil d'évaluation multiclientèle

12

intervenants formés

Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes

6

communautés munies d'un moniteur



Accompagnement

Plus de **500** rencontres virtuelles de soutien

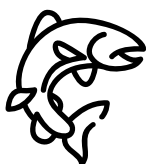
42 accompagnements en personne

HORIZON
Sécurité du revenu

22 mises à jour

SÉCURITÉ DU REVENU ET INSERTION SOCIALE





SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Prévention des dépendances

27 accompagnements

6 rencontres de comités consultatifs

5 rencontres avec les directeurs de centres de traitement et de maisons d'hébergement



Prévention de la violence

27 accompagnements

1 formation offerte

Mieux-être mental



2 formations offertes

7 demandes d'accompagnement

5 rencontres de comités

Prévention du suicide

12 formations offertes

17 demandes de soutien



22 demandes d'accompagnement

6 rencontres de comités consultatifs



RAYONNEMENT

Outils de communication

10 communiqués de presse

10 éditions de l'infolettre *Soleil levant*



20 vidéos

30 tournages

Envois et impressions

26 nouveaux outils et publications

23 145 outils envoyés par la poste

1 596 envois postaux

59 notes d'information



Réseaux sociaux

6 499 abonnés Facebook 

(augmentation de 1 185)

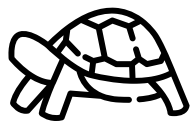
757 abonnés YouTube 

(augmentation de 170)

1 847 abonnés LinkedIn 

(augmentation de 741)

120 rencontres, formations, événements, ateliers et webinaires



GOVERNANCE ET MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Processus de gouvernance en santé et en services sociaux

Adoption du **nouveau modèle** de gouvernance de la santé et du mieux-être

28 communautés visitées



Services juridiques

3 mémoires

7 lettres officielles

2 interventions sur des projets de loi

1 accompagnement communautaire relativement à la rédaction de la *Loi Tshisheuatishitau* (loi sur la bienveillance et l'autodétermination de la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam)

1 dépôt d'une requête en intervention au Tribunal canadien des droits de la personne relativement à la réforme à long terme du programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN)

1 intervention en Cour supérieure du Québec pour soutenir une communauté dans la protection de sa loi mise en œuvre en vertu de la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*

1 demande d'intervention au Tribunal canadien des droits de la personne dans le dossier *Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations et al. c. Procureur général du Canada*



Justice

35 suivis auprès des communautés

70 suivis auprès d'organismes et de partenaires externes

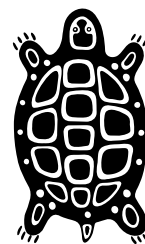
5 accompagnements

Stratégie de gouvernance de l'information des Premières Nations Québec-Labrador

24 communautés et **20** organismes des Premières Nations participants

21 présentations

110 participants à la rencontre régionale de mai 2024



Enquête régionale sur la santé des Premières Nations – phase 4



1 561 entrevues

13 communautés sondées

Accompagnement

21 demandes

4 formations offertes

21 participants formés



Présentation

Créée en 1994 par les chefs de l'APNQL, la CSSSPNQL veille à la défense des intérêts des Premières Nations au Québec et agit à titre de conseillère technique dans le cadre des mandats qui lui sont confiés.

VISION

Les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations sont en santé, ont un accès équitable à des soins et à des services de qualité, et exercent leur autodétermination et leur autonomie culturelle.

MISSION

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

VALEURS

ORGANISATIONNELLES

Les valeurs organisationnelles sont au cœur de notre approche et constituent des éléments clés de la mobilisation des employés de tout organisme. Pour accomplir sa mission et mieux répondre aux besoins de sa clientèle, la CSSSPNQL s'appuie sur l'expertise et l'expérience d'une équipe dynamique et engagée, selon les valeurs suivantes.

RESPECT

Attitude réciproque qui consiste à reconnaître la valeur d'autrui, de l'environnement et des particularités culturelles des Premières Nations.

COLLABORATION

Processus par lequel des personnes ou des organismes s'engagent à atteindre des objectifs communs, selon la vision et la mission de l'organisme.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Promotion de l'équité, de l'égalité, de la justice et du respect des droits, influence auprès des décideurs et dénonciation des lois ou des politiques pouvant enfreindre les droits fondamentaux ou ancestraux, ou causer des inégalités sociales.

INTÉGRITÉ

Adoption d'un comportement honnête, juste et équitable.

CULTURE

Respect des diversités culturelles, spirituelles, intellectuelles et affectives : modes de vie, droits, systèmes de valeurs, traditions et croyances. La culture constitue une manière distincte d'être, de penser, d'agir et de communiquer.

Conseil d'administration

La CSSSPNQL est dirigée par un conseil d'administration composé de sept membres élus par l'assemblée générale. Il possède tous les pouvoirs que lui accorde l'assemblée générale et remplit tous les devoirs qui s'y rattachent. Il est responsable devant les chefs de l'APNQL et l'assemblée générale de la CSSSPNQL. Afin d'assurer la bonne gouvernance de l'organisme, les administrateurs se dotent de procédures administratives afin que les orientations stratégiques demeurent à l'avant-plan. Leurs rôles et leurs fonctions sont diversifiés et nécessitent leur implication sur une base continue.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Comme le prévoit la *Charte et règlements généraux* de la CSSSPNQL, le président du conseil d'administration a convoqué et a tenu une assemblée générale annuelle en mode hybride, le 18 juillet 2024, suivie d'une séance d'orientation pour les nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration actuel est composé des administrateurs suivants.



EXÉCUTIF :

Président : Derek Montour, de Kahnawake
Vice-président à la santé : David McLaren, de Kebaowek
Vice-président aux services sociaux : vacant
Secrétaire-trésorière : Eniko Neashish, de Wemotaci

ADMINISTRATEURS :

Malik Kistabish, de Pikogan, Marceline Tshernish, d'Uashat mak Mani-Utenam, Donna Metallic, de Listuguj, Sophie Paul, de Pessamit (absente de la photo)



ACTIVITÉS RÉALISÉES

Le conseil d'administration a organisé une rencontre préparatoire à l'assemblée générale annuelle, une assemblée générale annuelle, une rencontre des nouveaux administrateurs, quatre rencontres régulières, trois rencontres sur les dossiers prioritaires, une rencontre de planification stratégique et deux rencontres extraordinaires avec le conseil d'administration du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

En plus de leurs responsabilités courantes, les administrateurs et le personnel délégué de la CSSSPNQL ont participé à la réalisation de plusieurs activités. En voici un aperçu.

DATES	ACTIVITÉS
29 août 2024	Participation à la rencontre d'engagement régionale avec les chefs de l'APNQL, l'Assemblée des Premières Nations (APN) et Services aux Autochtones Canada concernant le projet d'entente sur la réforme à long terme du programme des SEFPN, à Lac-Beauport.
11 et 12 septembre 2024	Participation à la rencontre régionale sur la prévention de la violence, à Saint-Gabriel-de-Valcartier.
18 septembre 2024	Participation à un panel dans le cadre du symposium sur la santé et présentation du processus de gouvernance en santé et en services sociaux.
Du 16 au 18 octobre 2024	Participation à l'assemblée extraordinaire des chefs de l'APN concernant le projet d'entente sur la réforme à long terme du programme des SEFPN
16 janvier 2025	Participation à une vidéo promotionnelle en vue de l'assemblée extraordinaire des chefs de l'APNQL, à Wendake.
26 mars 2025	Participation à l'assemblée extraordinaire des chefs de l'APNQL sur le processus de gouvernance en santé et en services sociaux, à Montréal.
D'avril 2024 à mars 2025	<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2027- Publication de communiqués de presse- Participation à la présentation de mémoires avec l'APNQL en commission parlementaire- Allocutions lors d'événements régionaux



COMITÉS DE GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les membres du Comité de vérification des politiques se sont rencontrés pour arrimer la politique de gestion des ressources humaines de la CSSSPNQL avec les nouvelles dispositions en matière de congés pour raison médicale figurant dans le *Code canadien du travail*.
- Le Comité sur la gestion des risques, finances et vérification a tenu une rencontre de validation des états financiers vérifiés pour l'exercice financier 2024-2025.
- Deux administrateurs ont pris part aux travaux du Comité de suivi pour l'élaboration du *Plan stratégique 2024-2027*.
- Le Comité d'embauche et d'évaluation du directeur général a tenu une rencontre.

ENVIRONNEMENT

La CSSSPNQL travaille étroitement avec l'APNQL et les commissions et les organismes régionaux. Elle établit des partenariats et des collaborations avec les gouvernements et divers organismes, notamment des organismes communautaires, des universités, des hôpitaux, des associations, des ordres professionnels et autres.

Dans le but d'assurer une veille informationnelle, elle interagit de façon continue avec les gouvernements locaux des Premières Nations ainsi qu'avec des représentants des gouvernements provincial et fédéral. Appelée à répondre aux médias, elle saisit ces occasions pour sensibiliser le public à la réalité des Premières Nations au Québec.

Les progrès et les résultats obtenus sont, en grande partie, redevables à l'appui des dirigeants politiques des Premières Nations et à l'excellente collaboration avec les communautés et les organismes.

CLIENTÈLE

La CSSSPNQL offre un accompagnement et des services-conseils au personnel de la santé, des services sociaux, de la petite enfance, du développement social, de la recherche et des technologies de l'information.

COLLABORATEURS

Le financement reçu en 2024-2025 provient de sources variées, dont certains ministères des gouvernements fédéral et provincial et d'autres organismes :

- Services aux Autochtones Canada – Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit et Opérations régionales
- Emploi et Développement social Canada
- Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
- Ministère de la Famille du Québec
- Ministère de la Justice du Québec
- Ministère du Patrimoine canadien
- Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations

Une partie des fonds sert notamment à réaliser des projets et des activités découlant des priorités annuelles, alors que l'autre partie est décentralisée aux Premières Nations en fonction de leurs priorités locales.

COORDINATION DE COMITÉS

La structure de gouvernance de la CSSSPNQL l'amène à collaborer avec de nombreux acteurs. Les comités qu'elle coordonne sont créés à la demande des Premières Nations dans le but d'assurer leur participation aux orientations et aux décisions. Voici la liste des principaux comités.

GOVERNANCE

Outre les comités de gouvernance du conseil d'administration, quatre comités et un groupe de travail contribuent à la coordination du processus de gouvernance en santé et en services sociaux :

- Comité consultatif des chefs
- Comité des partenaires
- Groupe de travail sur le processus décisionnel
- Groupe de travail ad hoc pour la mise en œuvre de la *Déclaration sur les droits des Premières Nations à l'autodétermination et à la sécurisation culturelle*

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

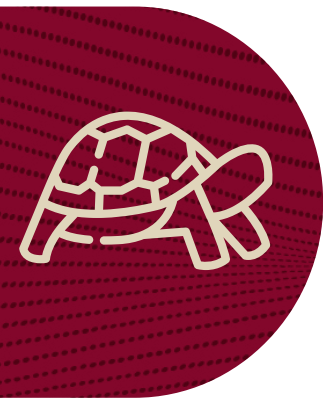
- Réseau des directeurs de la santé et des services sociaux
- Table ronde régionale sur les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations
- Table ronde régionale sur le mieux-être et la prévention des dépendances chez les Premières Nations
- Réseau des directeurs des centres de traitement
- Réseau des coordonnateurs des services de première ligne
- Réseau des coordonnateurs du principe de Jordan

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PETITE ENFANCE

- Réseau Nishkat (services de garde éducatifs à l'enfance et centres de la petite enfance)
- Rencontre pédagogique annuelle des services de garde éducatifs à l'enfance
 - Table de concertation en proche aide chez les Premières Nations au Québec
 - Comité consultatif sur l'itinérance chez les Premières Nations au Québec
- Réseau des gestionnaires et des conseillers de l'aide au revenu

RECHERCHE ET RESSOURCES INFORMATIONNELLES

- Comité consultatif en infostructure des Premières Nations
- Comités consultatifs sur les enquêtes populationnelles et les évaluations
- Groupe de travail régional pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de gouvernance de l'information



Une gouvernance repensée, ancrée dans l'autodétermination

Les Premières Nations au Québec constatent depuis plusieurs années que le système actuel de santé et de services sociaux est inadéquat pour leurs populations. Entrepris en 2014, le processus de gouvernance en santé et en services sociaux émane de ce constat et de la nécessité de renouveler la structure de gouvernance actuelle.



Le processus vise à développer et à encourager leur autonomie dans une perspective d'autodétermination et d'amélioration de leur mieux-être. Il a pour objectif de contribuer à l'amélioration de l'offre de services et à l'accès aux services à l'échelle locale et régionale grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance effective, par et pour elles.

COORDINATION

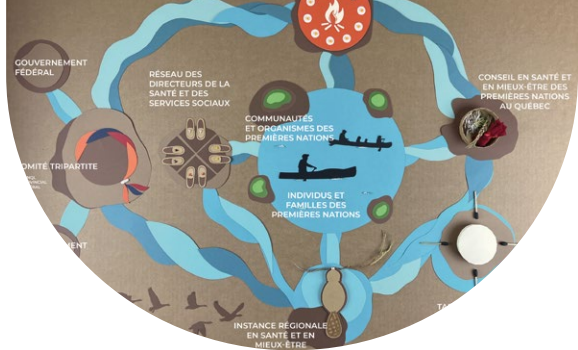
Conformément à une motion que les chefs de l'APNQL ont adoptée en 2014, la CSSSPNQL coordonne ce processus. Son rôle consiste notamment à assurer la participation des Premières Nations afin que le modèle de gouvernance de la santé et du mieux-être représente leurs réalités et leurs besoins.

TOURNÉE DES COMMUNAUTÉS

Entre novembre 2024 et mars 2025, la CSSSPNQL a rencontré **28 communautés**. L'objectif de cette tournée était d'échanger sur le processus de gouvernance et sur la mise en place d'une instance régionale en santé et en mieux-être. Les échanges ont aussi servi à clarifier les rôles et les responsabilités de cette instance, à présenter ses avantages et à répondre aux préoccupations des communautés et des organismes.

Les participants comprenaient des grands chefs, des chefs, des conseillers, des directeurs généraux, des responsables des services de santé et des services sociaux et d'autres intervenants. Une séance d'information supplémentaire a eu lieu le 25 mars 2025 pour présenter le modèle à deux communautés n'ayant pu être rencontrées dans le cadre de la tournée.





NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE

Le modèle a été présenté aux chefs de l'APNQL, puis ces derniers l'ont adopté par consensus, par voie de résolution, le 26 mars 2025. Le mandat de la CSSSPNQL est maintenant de préparer la transition vers le nouveau modèle dans le respect de l'autonomie des Premières Nations et d'élaborer une approche de planification intégrée des services de santé et de mieux-être. Le Comité consultatif des chefs devra créer un comité ad hoc, qui nommera une équipe de négociation en vue de l'élaboration d'un accord de principe. Cet accord mènera à la signature d'une entente finale visant à transférer les responsabilités assumées par le gouvernement fédéral en matière de santé et de mieux-être à une instance de gouvernance fondée sur le nouveau modèle.

Plusieurs chantiers ont également été menés lors de l'élaboration conjointe de ce modèle :

- Présentation de la structure du modèle et tenue d'ateliers interactifs lors de la pré-assemblée générale annuelle de la CSSSPNQL, en juillet 2024.
- Tenue de groupes de discussion avec des représentants des communautés et des organismes des Premières Nations menant à l'amélioration du nouveau modèle et de la structure proposée.
- Rencontre extraordinaire, en février 2025, avec les directeurs de la santé et des services sociaux sur la mise à jour du modèle de gouvernance, les outils accessibles et les priorités en prévision de l'assemblée extraordinaire du 26 mars 2025.
- Production de documents sur les rôles et les responsabilités des parties prenantes.
- Réalisation de deux analyses, soit le portrait des services et la fonction de liaison au sein des communautés et des organismes.

PLANIFICATION INTÉGRÉE DES SERVICES DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE

Grâce à un projet pilote mené en collaboration avec les communautés de Wendake et de Mashteuiatsh, la CSSSPNQL a pu poser les premières bases d'une démarche de planification structurée. Ce travail préliminaire servira de fondement aux prochaines étapes, qui visent à définir collectivement une nouvelle approche de planification intégrée des services de santé et de mieux-être. Cette initiative ouvre la voie à une meilleure coordination des services en tenant compte des priorités, des savoirs et des réalités de chaque communauté.

RELATIONS AVEC LE QUÉBEC

La CSSSPNQL a produit un rapport synthèse dans le cadre de la consultation menée auprès des centres intégrés de santé et de services sociaux, des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux et des centres hospitaliers universitaires. Ce rapport vise à explorer le type de partenariat pouvant s'établir entre Santé Québec, ses établissements et la future instance régionale en santé et en mieux-être. Il brosse un portrait de l'information recueillie et met en lumière les principaux défis soulevés par les établissements de santé et des services sociaux du Québec.

Depuis mai 2024, le Dr Stanley Vollant siège au conseil d'administration de Santé Québec. Sa présence contribue à améliorer la communication et les consultations auprès des Premières Nations, tout en favorisant une meilleure compréhension de leurs réalités et de leurs besoins au sein du réseau de la santé et des services sociaux.





CHAMPS

D'INTERVENTION

Les mandats, les priorités et les besoins émergents influencent la croissance de la CSSSPNQL. Dans une perspective d'atteinte d'une plus grande autonomie locale et collective, l'équipe utilise une approche intégrée et personnalisée. Voici une énumération non exhaustive des créneaux des différentes équipes.

DIRECTION GÉNÉRALE

- Saine gestion de l'organisme
- Développement stratégique et organisationnel
- Exécution du plan stratégique et des mandats
- Appui au conseil d'administration
- Lien étroit avec l'APNQL, les commissions et les organismes régionaux, les communautés et les organismes des Premières Nations, les partenaires et les collaborateurs externes

GOVERNANCE

- Processus de gouvernance en santé et en services sociaux
- Services juridiques
- Analyses de politiques et de programmes
- Protection des renseignements personnels

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

- Coordination du groupe de travail sur le processus décisionnel
- Suivi auprès des communautés, des organismes, des fournisseurs et des partenaires financiers
- Soutien aux employés
- Finances et décentralisations du financement
- Soutien à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du plan stratégique et de la planification annuelle
- Gestion des ressources humaines

COMMUNICATIONS

- Planification et production d'outils
- Gestion des communications internes et externes
- Conseils quant aux gestes de communication à poser et aux moyens de diffusion
- Mise à jour des sites Web
- Gestion des réseaux sociaux
- Révision et traduction de documents
- Campagnes de sensibilisation et journées thématiques
- Gestion documentaire

SANTÉ

- Élaboration de stratégies favorisant les initiatives communautaires
- Saines habitudes de vie (activité physique, nutrition et santé publique)
- Accès aux services (principe de Jordan et services de santé non assurés)
- Coordination de l'équipe Porte de l'Est et du Nord dans le cadre du Championnat national autochtone de hockey et des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord

SERVICES SOCIAUX

- Soutien aux services de première ligne des services à l'enfance et à la famille
- Élaboration de stratégies et création de modèles
- Intervention clinique
- Services de prévention et de protection
- Crises sociales et prévention de la violence
- Dépendances, santé mentale et mieux-être
- Initiatives en matière de justice

PETITE ENFANCE

- Élaboration de stratégies liées au développement des enfants ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants (de 0 à 12 ans)
- Soutien communautaire et familial
- Programme d'aide préscolaire
- Soutien aux services de garde ainsi qu'à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants autochtones

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Sécurité du revenu
- Insertion sociale et intégration professionnelle
- Mieux-être des aînés
- Proche aide, soins à domicile et aide à la vie autonome
- Mobilisation et développement communautaires
- Itinérance et lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

RECHERCHE

- Surveillance de l'état de santé et de ses déterminants
- Évaluation de programmes
- Enquêtes populationnelles
- Stratégie de gouvernance de l'information

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

- Télésanté
- Systèmes de gestion de l'information
- Connectivité et impartition des technologies de l'information
- Cybersécurité

OFFRE DE SERVICES EN QUATRE VOILETS

L'**accompagnement** personnalisé encourage l'acquisition et le développement de compétences ainsi que le renforcement du pouvoir d'agir.

Des **formations**, mises au point de façon continue et en fonction des besoins, sont offertes selon la demande.



Les **outils** culturellement respectueux sont utiles à la clientèle dans la pratique administrative, professionnelle et clinique.

Ce volet comprend la gouvernance de l'**information**, les enquêtes populationnelles et les technologies de l'information. Le but est d'améliorer l'accès aux services, de favoriser le transfert de connaissances, d'alimenter les indicateurs sociaux et de santé, en plus d'accroître la gouvernance locale et collective.



Réalisations

Voici les projets et les activités mis en œuvre en fonction des quatre axes prioritaires du **Plan stratégique 2024-2027** entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

GOVERNANCE ET AUTODÉTERMINATION

La CSSSPNQL accompagne les Premières Nations dans la réalisation de leurs objectifs en matière de santé et de mieux-être et dans l'atteinte de leur vision d'autodétermination et de gouvernance. Cela se traduit par la mise en place de modèles de gouvernance régionaux et la mise en œuvre de réformes importantes touchant la santé, les services sociaux et le mieux-être. La CSSSPNQL a réalisé **neuf actions** de cet axe.

1.1 ACCÈS À DES MODÈLES

DE GOUVERNANCE COLLECTIFS

Pour que les Premières Nations disposent de modèles de gouvernance collectifs pertinents, les efforts ont été concentrés sur six projets.

La CSSSPNQL a finalisé **l'établissement de l'acceptabilité et de la faisabilité du nouveau modèle de gouvernance de la santé et du mieux-être**. Les chefs de l'APNQL ont adopté le nouveau modèle le 26 mars 2025.

La stratégie régionale des Premières Nations au Québec en matière de justice a été adoptée. Les chefs de l'APNQL ont confié à la CSSSPNQL le mandat d'élaborer un plan d'affaires.

Les 7 et 8 mai 2024 se tenait une rencontre régionale sur la stratégie de gouvernance de l'information. Le 26 février 2025, les chefs ont adopté **une motion appuyant la phase 2** de cette stratégie.



► Dans le cadre du dixième anniversaire de la **Déclaration sur les droits des enfants des Premières Nations**, les chefs ont reçu une trousse promotionnelle.

Le 26 février 2025, les chefs ont mandaté la CSSSPNQL pour élaborer un **projet de loi sur le commissaire au mieux-être et aux droits des enfants et de la jeunesse des Premières Nations au Québec**.

1.2 RENFORCEMENT DE L'AUTODÉTERMINATION LOCALE

La CSSSPNQL a réalisé trois mandats touchant le renforcement de l'autodétermination locale en matière de santé et de mieux-être des Premières Nations.

L'analyse et la présentation de l'étude de faisabilité du rapatriement du Programme d'aide à la vie autonome sont terminées. La CSSSPNQL attend des recommandations pour déterminer les prochaines étapes.

Quant à la **déclaration d'engagement pour assurer le consentement préalable, libre et culturellement éclairé dans les services de santé offerts aux filles et aux femmes des Premières Nations au Québec**, les travaux ont été achevés en collaboration avec le Collège des médecins du Québec.

Les objectifs de **l'évaluation régionale des retombées de la réforme à long terme du programme des SEFPN** et de **l'évaluation de la mise en œuvre du fonds pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones** ont été atteints.

La gouvernance et l'autodétermination étant prioritaires, la plupart des projets ayant ces visées sont pluriannuels. La CSSSPNQL poursuivra les mandats suivants :

- **Le renouvellement de l'entente administrative avec le ministère de la Famille pour les services de garde éducatifs à l'enfance**; une demande de modification des articles 16 et 121.2 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance* a été déposée.
- **Le soutien dans l'élaboration de lois communautaires en matière de services à l'enfance et à la famille.**
- **La phase 2 de la stratégie de gouvernance de l'information**, dont la mise en ligne d'un site Web.
- **La Déclaration sur les droits des Premières Nations à l'autodétermination et à la sécurisation culturelle**, dont la diffusion du plan d'action.
- **Le portrait de la situation des Premières Nations au Québec dans les milieux carcéraux.**

2 ACCOMPAGNEMENT VERS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

E

Grâce à son *Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec*, la CSSSPNQL adopte une approche personnalisée, holistique et multisectorielle pour favoriser le renforcement des capacités et l'accès à des services de santé et de mieux-être. Évolutive et culturellement sécurisante, cette approche prépare la relève en offrant des formations et des outils pour contribuer au renforcement de l'autonomie. La CSSSPNQL a réalisé **treize actions** de cet axe.

X

A

2.2 MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION LA PLANIFICATION INTÉGRÉE DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE

La CSSSPNQL a soutenu les Premières Nations dans la poursuite de la mise en œuvre et de l'évaluation de leur planification intégrée, notamment dans les domaines de la santé, du mieux-être et de la recherche.

La **Journée du mieux-être des Premières Nations** a été mise à l'honneur. Des outils promotionnels et des ressources ont été distribués. Une journée de ressourcement a été organisée pour les employés de la CSSSPNQL, leur offrant un espace dédié à la revitalisation.

Dans le cadre d'initiatives de santé publique, **des capsules d'information et des webinaires** sur la rougeole et le virus respiratoire syncytial, animés par le Dr Stanley Vollant, ont été diffusés à l'ensemble du réseau.



La rédaction de **l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté – volet Premières Nations** est officiellement terminée. Cette ressource sera publiée l'année prochaine.

La CSSSPNQL a collaboré à **21 processus de mobilisation et de consultation** ainsi qu'à deux projets de recherche avec des organismes externes (voir les annexes 1 et 2). Enfin, huit évaluations et projets de recherche ont été réalisés en partenariat avec des collaborateurs externes (voir l'annexe 3).

Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit au Québec

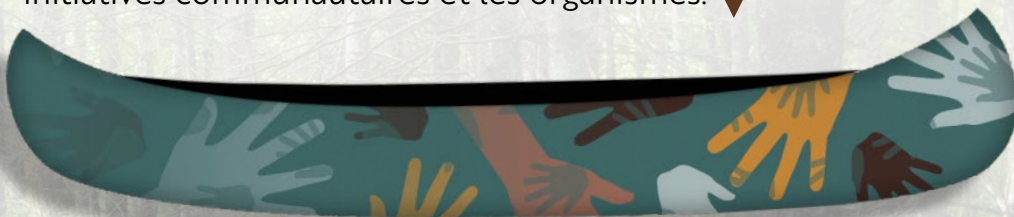
Ce programme favorise l'accès aux études en médecine et l'intégration de futurs médecins des Premières Nations et Inuit aux facultés de médecine au Québec, en plus de les sensibiliser à leurs réalités et à leurs cultures. Grâce à ce programme, treize étudiants ont été admis dans le contingent leur étant réservé en 2024-2025, tandis que deux étudiants ont été admis au contingent régulier. Par ailleurs, 19 étudiants ont eu l'occasion de faire un stage en médecine dans des communautés et des organismes des Premières Nations et Inuit en 2024.

2.3 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La CSSSPNQL a facilité l'accès à des services et à des soins de qualité respectant les principes de sécurisation culturelle. Ces efforts ont principalement porté sur la mobilisation communautaire, la santé et le mieux-être des enfants, des aînés et des familles.

La formation sur Horizon 2.0 a été mise à jour; le soutien aux usagers de la plateforme se poursuit. **La formation sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle a été actualisée** et des ateliers seront bientôt offerts. **Des visioconférences sur des projets communautaires** ont été organisées, offrant un espace d'échange, de partage d'expertise et de collaboration.

La rencontre *Vision concertée : une approche d'autodétermination axée sur les déterminants sociaux de la santé*, tenue en janvier 2025, a connu un franc succès. À travers des ateliers et des plénières, elle a réuni une centaine de participants de différents milieux autour d'objectifs communs : améliorer le mieux-être, renforcer les approches intégrées et appuyer les initiatives communautaires et les organismes. ▼





Les 11 et 12 septembre 2024 se tenait la **rencontre régionale sur la prévention de la violence familiale et l'intervention auprès des membres de la famille**. Les thèmes de la lutte contre le proxénétisme ainsi que les traumatismes intergénérationnels ont été abordés. Un récit visuel collectif, des initiatives et des projets communautaires ainsi que des activités de discussion et de partage étaient également au rendez-vous.

La rencontre **Les filles et les femmes dans le sport et l'activité physique**, tenue en mars 2025, a été une occasion de documenter les bonnes pratiques et de promouvoir la participation féminine aux activités physiques et sportives. Les discussions enrichissantes ont permis de réfléchir aux obstacles rencontrés par les filles et les femmes des Premières Nations et Inuit dans la pratique du sport.



► **Un guide pratique sur les maladies infectieuses** a été créé à l'intention des directeurs des services de garde et des intervenants de ce domaine.

La **boîte à outils sur le principe de Jordan** a été mise à jour et déployée.

En mai 2024, 36 athlètes et 10 entraîneurs et bénévoles ont représenté l'équipe Porte de l'Est et du Nord, coordonnée par la CSSSPNQL, dans le cadre du **Championnat national autochtone de hockey**, à Grande Prairie, en Alberta.

Le processus de traitement des plaintes touchant les centres de la petite enfance a été revu. De nouveaux formulaires de plaintes et une page Web à jour sont accessibles.

Décentralisations financières et visites dans les communautés

Un total de **34 millions de dollars** a été décentralisé aux communautés en vertu de **seize accords de contribution**. La CSSSPNQL a accompagné 30 communautés et organismes par l'entremise de 182 visites.

Une grande partie des efforts et des réalisations de la CSSSPNQL s'inscrit sous l'axe de l'accompagnement vers le renforcement des capacités.

Les projets suivants se poursuivent :

- **Projet de pharmacie, bannière des Premières Nations**
- **Campagne d'information juridique sur la protection de la jeunesse**
- **Création d'un curriculum de la petite enfance** axé sur les langues et les cultures des Premières Nations
- **Phase 2 du portrait de la judiciarisation** des Premières Nations
- **Guide des ordonnances collectives**
- Guide sur l'activité physique, **Génération en mouvement**
- **Boîte à outils** destinée aux conseils d'administration des services de garde à l'enfance
- **Outils de promotion des programmes de formation sur la santé et le mieux-être**



M DÉFENSE DES INTÉRÊTS

L'autodétermination demeure une priorité pour répondre de manière équitable et sécuritaire aux besoins en matière de santé et de mieux-être. La défense des intérêts vise à se mobiliser autour des enjeux locaux et collectifs, tout en faisant valoir nos droits, dans un contexte marqué par des questions de compétence. La CSSSPNQL joue également un rôle clé dans le renforcement des connaissances techniques des Premières Nations et de leur capacité à défendre leurs droits et leurs intérêts, en plus de s'attaquer aux barrières systémiques. Elle fournit des orientations et des conseils aux gouvernements lors de consultations. Ainsi, **quatre actions** de cet axe ont été mises en œuvre.

3.1 PROTECTION ET MAINTIEN DES DROITS ET DES INTÉRÊTS

Les Premières Nations ont reçu de l'accompagnement pour être en mesure de protéger et de maintenir leurs droits et leurs intérêts.

La consultation dans les établissements de détention en vue de broser le portrait de la situation des Premières Nations au Québec dans les milieux carcéraux est officiellement terminée. Une publication sera diffusée au cours de la prochaine année.

La section « Éthique du numérique et de l'intelligence artificielle : répertoire de références » a été ajoutée à la *Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture*. Elle rassemble les lignes directrices et les protocoles en matière d'éthique du numérique sur la scène nationale et internationale.

► La première étape de **l'élaboration d'outils destinés aux communautés relativement aux modifications de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité** est terminée. La rédaction d'un cadre de référence étayant les effets de ces modifications, le processus d'aide à la décision ainsi que les options proposées sont terminés. Ce document servira de base pour mettre au point de nouveaux outils.





Des activités de promotion ont été organisées. Diverses initiatives de sensibilisation aux réalités des enfants et des familles ont été lancées pour mieux faire connaître leurs droits, leurs besoins et leurs priorités en matière de santé et de mieux-être, notamment la **Grande semaine des tout-petits**.

La CSSSPNQL poursuivra les projets suivants :

- **La rédaction et la diffusion de la phase 2 du rapport sur le consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées**
- **La publication d'un portrait sur la situation des Premières Nations dans les milieux carcéraux**
- **L'élaboration d'un projet de loi pour la création d'un commissaire au mieux-être et aux droits des enfants et de la jeunesse des Premières Nations au Québec**, un processus de consultation est en cours
- **Lancement de la campagne de sensibilisation contre le racisme et la discrimination**
- **Des capsules d'information, des webinaires et des séances d'information**, selon les priorités et les changements législatifs



4 EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Pour rester à jour et être innovante, la CSSSPNQL encourage le développement de ses ressources internes. Elle cherche à renforcer leurs capacités individuelles et à optimiser la performance globale dans une perspective d'amélioration de ses services.

4.2 AMÉLIORATION EN CONTINU DE SA GOUVERNANCE ET DE SES OPÉRATIONS

La CSSSPNQL a attiré des employés de Premières Nations et a fidélisé ses employés au moyen d'initiatives ciblées en réalisant **trois projets d'envergure** de cet axe.

En 2024, la **CSSSPNQL a soufflé ses 30 bougies**. Pour marquer trois décennies d'innovation, de moments marquants et de réalisations collectives, un rassemblement culturel et un banquet ont réuni représentants des Premières Nations, partenaires et employés dans une ambiance de célébration et de fierté.

Le Plan stratégique 2024-2027 a été lancé et entamé. Il favorise une plus grande prise en charge et encourage les gouvernements locaux à exercer leurs droits dans les domaines de la santé et du mieux-être. **Le nouveau visuel de la CSSSPNQL**, imprégné des richesses du territoire, a apporté un vent de fraîcheur aux communications officielles.

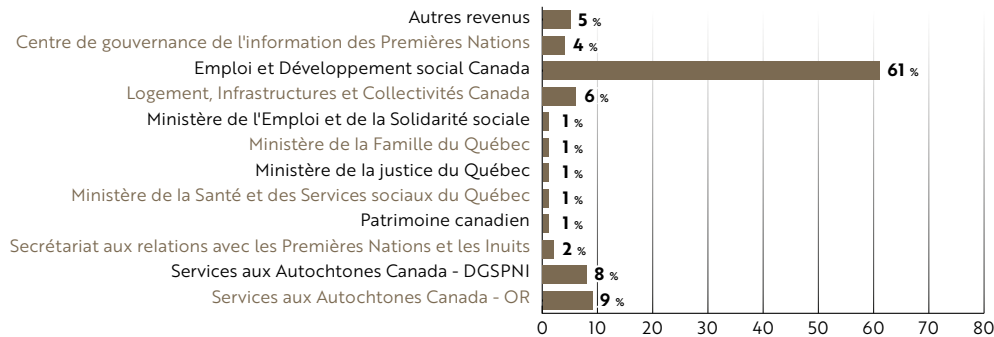
La CSSSPNQL poursuivra les initiatives suivantes :

- **La phase 1 de la plateforme multisectorielle pour l'accompagnement des Premières Nations;** la recension ainsi qu'un document de réflexion seront présentés.
- **La révision du Cadre d'accompagnement des communautés et des organisations des Premières Nations au Québec.**
- La phase 1 de **la plateforme SAGE 2.0.**
- **La révision de politiques internes;** la refonte de la politique sur la gestion financière est en cours de validation.
- **La poursuite du déploiement du plan de communication stratégique et organisationnel.**
- **Un système de mesures d'appréciation des outils et des publications.**
- **L'attraction et le recrutement d'employés des Premières Nations.**

Rapport financier 2024-2025

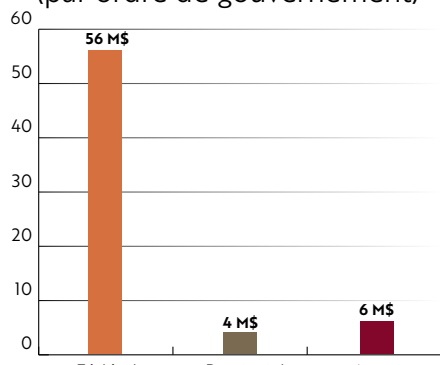
Pour mener à terme ses mandats, la CSSSPNQL a été financée par les ministères et les organismes suivants : Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, Emploi et Développement social Canada, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, ministère de la Famille du Québec, ministère de la Justice du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Patrimoine canadien, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits, Services aux Autochtones Canada - Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit et Services aux Autochtones Canada - Opérations régionales.

TAUX DE FINANCEMENT (par bailleur de fonds)



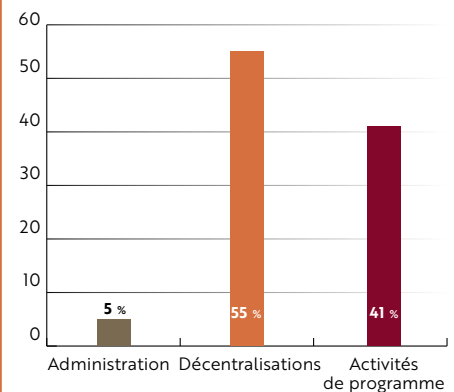
Le financement réparti aux communautés et aux organismes représente 55 % de l'enveloppe budgétaire.

SOURCES DE FINANCEMENT (par ordre de gouvernement)

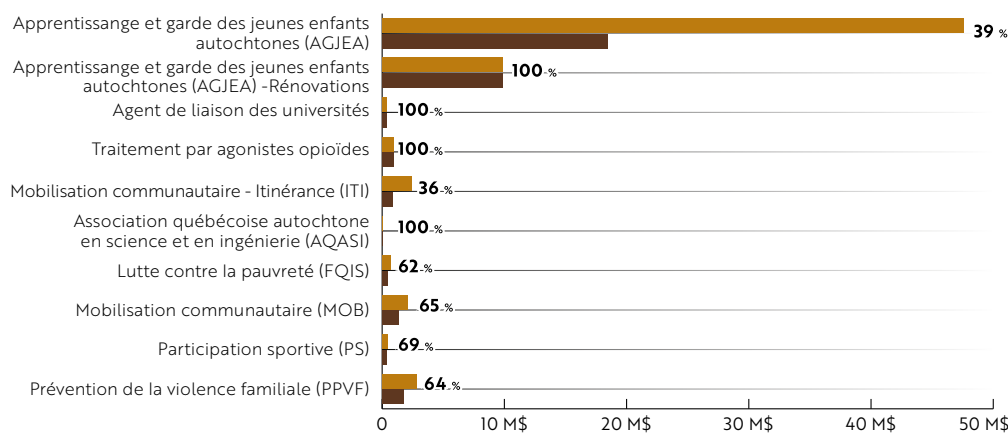


Le financement reçu a servi à coordonner et à soutenir les projets et les activités découlant des priorités annuelles et des mandats, notamment la tenue d'événements, de rencontres et de comités régionaux, la création d'outils et de publications, les campagnes promotionnelles, les formations, la production de documents stratégiques ainsi que les opérations de base de la CSSSPNQL.

TYPES DE DÉPENSES



DÉCENTRALISATIONS FINANCIÈRES



La CSSSPNQL décentralise de plus en plus de financements aux communautés des Premières Nations au Québec. En effet, un montant de 34 millions de dollars a été convenu par entente en 2024-2025 afin de les soutenir dans la réponse à leurs besoins et dans la réalisation de leurs objectifs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme présente les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels dans les différents programmes à titre de charges de l'exercice pour permettre le suivi des budgets sur une base annuelle et ainsi faciliter le suivi des programmes auprès des différents bailleurs de fonds. De plus, l'amortissement est diminué directement de l'investissement en immobilisations et actifs incorporels et n'affecte pas les résultats de l'exercice. Toujours dans le but de suivre les budgets des programmes sur une base annuelle, les ajustements ou remboursements de subventions des exercices antérieurs sont inscrits directement à l'actif net et non aux résultats de l'exercice. Les incidences de ces situations sur les états financiers des exercices clos les 31 mars 2024 et 2023 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne quelle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP¹ SENCRL, S.F.

Québec (Québec)
Le 16 juillet 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A129324

RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2025

	2025	2024
Produits		
Services aux Autochtones Canada (SAC - Opérations régionales (OR))		
Entente 2021-QC-000053		
Financement souple	2 773 411 \$	3 096 270 \$
Financement fixe	3 082 740	2 904 408
Services aux Autochtones Canada (SAC - Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI))		
Entente 2021-QC-000053		
Financement global	5 510 068	6 306 792
Financement souple	-	2 700 000
Financement fixe	10 022	1 116 305
Cercle sportif autochtone	-	10 000
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	40 154 131	32 856 964
Infrastructure Canada	3 858 995	1 154 280
Inscriptions aux événements	45 730	86 020
Intérêts	3 229 291	2 244 552
Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)	2 491 806	2 137 294
Ministère de la Famille (MFA)	761 479	625 253
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	691 606	708 014
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	937 425	1 114 359
Ministère de la Sécurité publique	63 700	63 700
Ministère du Patrimoine canadien - Sport Canada	450 455	450 455
Ministère de l'Éducation	-	690 000
Ministère de la Justice Canada	-	306 822
Ministère de la Justice Québec	333 450	302 760
Moose Hide Campaign Development Society	55 000	-
Produits de soutien	28 772	37 562
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	1 001 696	1 103 696
Autres	139 233	86 913
Reportés de l'exercice précédent	56 536 791	37 007 323
Reportés à l'exercice subséquent	(68 561 933)	(56 536 791)
Solde à reporter - Produits	53 593 868 \$	40 572 951 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSULTATS (suite) DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2025

	2025	2024
Solde reporté - Produits	53 593 868 \$	40 572 951 \$
Charges		
Achats		
Améliorations locatives	45 154	-
Ameublement de bureau	10 863	45 545
Équipement informatique	362 175	97 796
Logiciels	939	-
Achats d'équipement informatique pour les communautés	300 612	828 000
Activités sociales	890	864
Assurances	19 885	23 786
Conciergerie, entretien et réparations	67 974	113 388
Décentralisation	-	415 448
Décentralisation aux communautés	34 382 930	22 618 555
Entretien du matériel informatique	448 791	446 291
Frais bancaires	6 596	6 298
Frais d'exploitation divers	328 322	395 237
Frais de conception et de diffusion	653 118	596 878
Frais de déplacement et formation	2 000 443	1 893 442
Frais logistiques de rencontres	1 009 412	585 167
Honoraires de consultants	1 712 310	2 160 260
Honoraires professionnels	18 500	17 500
Location d'équipement	25 378	131 815
Loyer	253 091	241 520
Salaires et charges sociales	11 904 344	9 955 161
	53 551 727	40 572 951
Excédent des produits sur les charges	42 141 \$	- \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS		
Solde au début	524 786 \$	658 170 \$
Acquisition à même les produits	419 131	143 341
	943 917	801 511
Perte sur radiation d'immobilisations	83 500	68 822
Amortissement	226 362	207 903
Solde à la fin	634 055 \$	524 786 \$
ACTIF NET INVESTI DANS LES PROGRAMMES (note 9)		
Solde au début		
Solde établi précédemment	877 308 \$	884 749 \$
Ajustements à l'actif net des exercices antérieurs		
Radiation de créances	(5 906)	(9 371)
Radiation de créditeurs	3 625	1 930
Remboursement de contributions	(36 971)	-
Solde ajusté	838 056	877 308
Excédent des produits sur les charges	42 141	-
Solde à la fin	880 197 \$	877 308 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN AU 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	8 643 043 \$	4 223 475 \$
Dépôts à terme rachetables, 2,90 % à 5,00 %, échéant d'avril à décembre 2025 (2024 : 4,95 %, échéant en septembre et octobre 2024)	75 000 000	41 000 000
Créances (note 3)	2 066 409	1 244 035
Contributions à recevoir (note 4)	5 314 422	29 399 347
Frais payés d'avance	75 613	58 486
	91 099 487	75 925 343
Immobilisations (note 5)	569 494	433 897
Actifs incorporels (note 6)	64 561	90 889
	91 733 542 \$	76 450 129 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN (suite) AU 31 MARS 2025

	2025	2024
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 7)	21 631 109 \$	18 484 994 \$
Contributions à rembourser	26 250	26 250
Contributions reportées (note 8)	68 561 931	56 536 791
	90 219 290	75 048 035
ACTIF NET		
Investi en immobilisations et actifs incorporels		
	634 055	524 786
Investi dans les programmes (note 9)		
Non affectés	832 167	832 903
Programmes en cours	48 030	44 405
	880 197	877 308
	1 514 252	1 402 094
	91 733 542 \$	76 450 129 \$

Approuvé au nom de la Commission,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	42 141 \$	- \$
Élément afférent à l'actif net		
Remboursement de contributions	(36 971)	-
	5 170	-
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Créances	(828 280)	(1 065 735)
Contributions à recevoir	24 084 925	(25 881 779)
Frais payés d'avance	(17 127)	(10 816)
Créditeurs	3 149 740	11 126 254
Contributions à rembourser	-	26 250
Contributions reportées	12 025 140	19 529 468
	38 419 568	3 723 642
Activité d'investissement		
Rachat d'un dépôt à terme	-	2 000 000
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	38 419 568	5 723 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	45 223 475	39 499 833
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 10)	83 643 043 \$	45 223 475 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le mandat de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (ci-après l'« organisme ») fut ratifié par l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador par une résolution en date du 14 avril 1994.

L'organisme a pour rôle de promouvoir et de veiller au mieux-être physique, mental, émotionnel et spirituel des personnes, des familles et des communautés des Premières Nations et des Inuits, en favorisant l'accès à des programmes globaux de santé et de services sociaux adaptés aux Premières Nations et conçus par des organisations reconnues et sanctionnées par les autorités locales, le tout dans le respect des cultures et de l'autonomie locale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances et des contributions à recevoir.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les autres produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois (3) mois à partir de la date d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations et actifs incorporels

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes suivants :

	Méthodes	Taux et périodes
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans
Ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement des logiciels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels sont présentées dans les différents programmes à titre de charges de l'exercice pour permettre le suivi des budgets sur une base annuelle. De plus, l'amortissement est diminué directement de l'investissement en immobilisations et actifs incorporels et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges à l'état des résultats.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. CRÉANCES

	2025	2024
Intérêts courus	1 780 548 \$	938 846 \$
Taxes à la consommation	282 642	303 481
Autres	3 219	1 708
	2 066 409 \$	1 244 035 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

4. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2025	2024
Emploi et Développement social Canada (EDSC)	-	24 558 855 \$
Infrastructure Canada	2 372 955	1 154 280
Le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN)	1 479 569	1 415 824
Ministère de l'Éducation	-	727 345
Ministère de la Justice Québec	166 725	302 760
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	247 000	148 170
Ministère de la Sécurité publique	-	63 700
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI)	200 339	607 678
Services aux Autochtones Canada (SAC - Opérations régionales (OR) et Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI))	673 370	238 678
Autres	174 464	182 057
	5 314 422 \$	29 399 347 \$

5. IMMOBILISATIONS

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	150 912 \$	103 209 \$	47 703 \$	8 831 \$
Ameublement de bureau	201 263	160 939	40 324	69 808
Matériel informatique	957 055	475 588	481 467	355 258
	1 309 230 \$	739 736 \$	569 494 \$	433 897 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	318 879 \$	254 318 \$	64 561 \$	90 889 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

7. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et charges courues	1 261 570 \$	1 292 782 \$
Décentralisation aux communautés	18 841 906	15 846 577
Salaires et vacances	1 203 085	1 080 766
Retenues à la source et autres sommes dues à l'État	163 797	136 155
Régime de pension	160 751	128 714
	21 631 109 \$	18 484 994 \$

8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2025	2024
Entente globale de SAC - Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI)	3 402 854 \$	4 167 555 \$
Santé publique	-	12 413
Gouvernance	3 044 809	4 736 678
Projet sur le racisme et la discrimination	297 090	491 486
Moose Hide Day	49 876	-
Services de première ligne	74 388	36 699
Programme pour la prévention de la violence familiale	1 013 947	303 959
Projet sur la justice	27 178	128 460
Agents de liaison - Services correctionnels	55 569	63 524
Processus de participation à la stratégie régionale des Premières Nations au Québec en matière de justice	-	54 196
Outils juridiques	32 856	107 600
Projet de Loi 113	11 015	11 015
Projet de Loi 21	-	63 909
Outils sur les opioïdes prescrits	-	4 890
Projet de sites de traitement agonistes pour les opioïdes	781 923	1 703 556
Formation - Projet de vie	11 376	16 546
Outils sur la LPJ	-	19 672
Protection de la jeunesse	223 678	223 678
Traductions Gladue	80 670	156 822
Indemnisation concernant les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN)	674 213	465 305
Sport Canada	76 047	-
Services de santé non assurés (SSNA)	362 015	339 433
Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN)	-	226 984
Projet de loi sur la santé	124 058	147 867
Solde à reporter	10 343 562 \$	13 482 247 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES (suite)

	2025	2024
Solde reporté	10 343 562 \$	13 482 247 \$
Bonification du programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuits au Québec	-	67 024
Ressources humaines pour lutter contre le racisme envers les autochtones	181 947	589 919
Entente avec le MFA	105 437	157 233
Formation des éducatrices - CEPN	15 852	31 301
Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA)	43 490 358	33 210 208
DMÉ - Centres de santé	-	178 584
Myle - Profil social	642 251	710 115
Enquête régionale sur la santé (ERS)	-	339 792
Enquête régionale sociale	451 291	623 609
Stratégie régionale de gouvernance de l'information	2 050 974	1 460 507
Recherche génomique	39 000	-
Littératie des données	12 922	-
Secteur du développement social	-	123 629
Itinérance	3 647 387	1 132 262
QADA	74 973	-
Équipe d'accompagnement	-	214 770
Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	261 283	59 091
Mobilisation communautaire	954 901	1 098 053
Proche aidance	45 906	41 070
Rencontre régionale sur le Programme d'aide à la vie autonome	272	2 564
Investissement dans les communautés	6 243 615	3 014 813
	68 561 931 \$	56 536 791 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

9. ACTIF NET INVESTI DANS LES PROGRAMMES

	Solde au début	Excédent des produits sur les charges	Ajustements à l'actif net des exercices antérieurs et transfert à l'excédent des programmes terminés ou existants	Solde à la fin
Financement de base (Gestion et administration)	387 942 \$	-	(736 \$)	387 206 \$
Gouvernance	1 799	-	-	1 799
Services de première ligne	6 697	-	-	6 697
Projet sur la justice	-	36 971	(36 971)	-
Formation - Projet de vie	-	5 170	(5 170)	-
Services de santé non assurés (SSNA)	15 000	-	-	15 000
Jeux autochtones de l'Amérique du nord (JAAN)	-	-	1 280	1 280
Apprentissage et garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA)	1 400	-	-	1 400
Secteur des ressources informationnelles	(5 122)	-	1 058	(4 064)
Enquête régionale sur la santé (ERS)	7 650	-	50	7 700
Secteur du développement social	16 981	-	-	16 981
Équipe d'accompagnement	-	-	1 237	1 237
Excédent des programmes terminés	444 961	-	-	444 961
	877 308 \$	42 141 \$	(39 252 \$)	880 197 \$

L'actif net de certains programmes a été transféré à l'excédent des programmes terminés. De plus, cet excédent est aussi constitué de surplus qui proviennent de programmes existants non terminés, mais qui ne seront pas réinvestis à l'intérieur du même projet.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

10. FLUX DE TRÉSORERIE

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	8 643 043 \$	4 223 475 \$
Dépôts à terme rachetables	75 000 000	41 000 000
	83 643 043 \$	45 223 475 \$

11. RÉGIME DE RETRAITE

Les employés de l'organisme participent au Régime des Bénéfices Autochtone (RBA). Ce régime est à prestations déterminées et s'adresse à tout le personnel salarié des Premières Nations du Canada. L'employeur cotise à 1,82 fois la part de l'employé à la caisse de retraite. Les cotisations des employés autochtones correspondent à 8,5 % de leur salaire et celles des employés non autochtones à 6,8 % de leur salaire.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et ses contributions à rembourser. L'exposition au risque de liquidité est augmentée au 31 mars 2025 du fait de l'augmentation des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux créances et aux contributions à recevoir. L'exposition au risque de crédit est diminuée au 31 mars 2025 du fait de la diminution des contributions à recevoir.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite) DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

13. ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de certaines ententes de contributions spécifiques, l'organisme peut devoir rembourser l'excédent de contributions non utilisées. Au 31 mars 2025, le montant de l'excédent de contributions pouvant faire l'objet d'un remboursement est estimé à environ 32 900 \$.

14. ENGAGEMENT

Conformément à un contrat de location-exploitation à long terme expirant en mars 2027, l'organisme loue des locaux dont les loyers minimums exigibles jusqu'à l'expiration du bail totalisent environ 523 000 \$. Le contrat prévoit le renouvellement du loyer pour deux périodes additionnelles de trois (3) ans. Les loyers minimums à verser au cours de chacun des deux (2) prochains exercices se chiffrent à environ :

258 900 \$	en 2026
264 100	en 2027

15. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme reçoit 85 % (85 % en 2024) de son financement de contributions gouvernementales fédérales. Advenant le cas où ces ententes ne seraient pas renouvelées, la poursuite des opérations de l'organisme serait compromise.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

ANNEXES

Annexe 1 : mobilisations et consultations

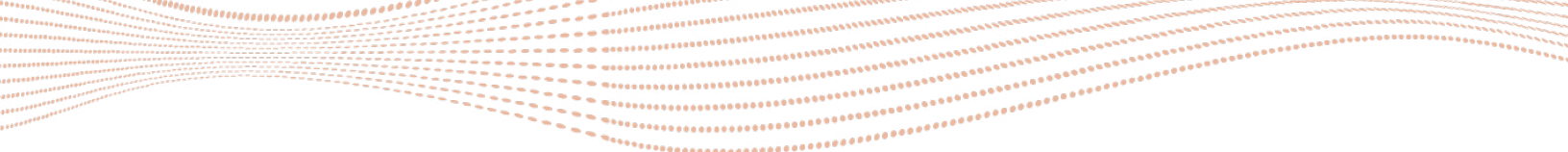
En plus de coordonner des consultations, la CSSSPNQL a assuré la participation des Premières Nations à des consultations externes.

INSTANCES	SUJETS	PARTENAIRES OU COLLABORATEURS
Premières Nations	Consultation sur la <i>Politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile</i>	CSSSPNQL
Services aux Autochtones Canada	Réforme du Programme d'aide au revenu	CSSSPNQL
Services aux Autochtones Canada	Processus de mobilisation en vue de l'élaboration conjointe de dispositions législatives sur la santé des Autochtones fondées sur les distinctions	APN, communautés et organismes des Premières Nations
APN	Processus de mobilisation pour l'élaboration d'une stratégie régionale des Premières Nations au Québec en matière de justice	APNQL, Justice Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
APN	Réforme à long terme du programme des SEFPN	Représentants des Premières Nations au Canada CSSSPNQL
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec	Consultation sur le renouvellement du <i>Plan d'action en santé et bien-être des femmes</i>	CSSSPNQL
Gouvernement du Québec	Mise en œuvre du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i>	CSSSPNQL

INSTANCES	SUJETS	PARTENAIRES OU COLLABORATEURS
Parlement du Canada – Sénat Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles	<i>Projet de loi sur la stérilisation forcée : pour éviter que cela ne se reproduise – Mémoire concernant le projet de loi S-250, Loi modifiant le Code criminel (actes de stérilisation)</i>	Collège des médecins APNQL CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec – Commission des institutions	<i>Mémoire : Droit de la famille : perspective des Premières Nations au Québec – projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d’union parentale</i>	APNQL CSSSPNQL
Parlement du Canada – Sénat Comité sénatorial permanent sur les langues officielles	<i>Mémoire : Les réalités linguistiques propres aux Premières Nations au Québec</i>	CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec Commission de la santé et des services sociaux	<i>Lettre¹ : Amendements au projet de loi n° 66, Loi visant à renforcer le suivi des personnes faisant l’objet d’un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d’inaptitude à subir leur procès</i>	CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec Commission de l’économie et du travail	<i>Intervention écrite : au sujet du projet de loi n° 71, Loi visant à améliorer l’accompagnement des personnes et à simplifier le régime d’assistance sociale</i>	CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec Commission des institutions	<i>Intervention écrite : au sujet du projet de loi n° 73, Loi visant à contrer le partage sans consentement d’images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence</i>	CSSSPNQL

¹ Les lettres et les interventions écrites sont accessibles sur demande.

INSTANCES	SUJETS	PARTENAIRES OU COLLABORATEURS
Assemblée nationale du Québec Commission de la santé et des services sociaux	Intervention écrite : au sujet du projet de loi n° 83, <i>Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux</i>	CSSSPNQL
Parlement du Canada – Sénat Comité sénatorial permanent des droits de la personne	Compte rendu des délibérations : <i>Allocution de Derek B. Montour sous le thème « L'importance d'être connecté à ses racines » dans le cadre de l'examen des questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général</i> (lien externe)	CSSSPNQL
Office des professions du Québec	Intervention écrite de la CSSSPNQL au sujet du <i>Règlement modifiant le Règlement sur les actes professionnels qui, suivant certaines conditions et modalités, peuvent être posés par des personnes autres que des sages-femmes</i>	CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec	Intervention écrite : au sujet de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes	CSSSPNQL Institut Tshakapesh
Assemblée nationale du Québec Commission des institutions	Interventions multiples et coordonnées avec l'opposition parlementaire dans le processus d'étude détaillée du projet de loi n° 32, <i>Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux sur la base, notamment, du mémoire déposé en 2023 durant les consultations particulières</i>	APNQL Québec solidaire Parti libéral du Québec



INSTANCES	SUJETS	PARTENAIRES OU COLLABORATEURS
Assemblée nationale du Québec Commission de la santé et des services sociaux	Intervention coordonnée avec l'opposition parlementaire dans le processus d'étude détaillée du projet de loi n° 37, <i>Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants</i> sur la base, notamment, du mémoire déposé par l'APNQL durant les consultations particulières	APNQL Québec solidaire
Assemblée nationale du Québec Bureau du ministre Jean-François Roberge	Intervention écrite de l'APNQL auprès du ministre Jean-François Roberge demandant des modifications au projet de loi n° 84, <i>Loi sur l'intégration nationale</i>	APNQL CSSSPNQL
Assemblée nationale du Québec Commission des institutions	Intervention écrite de la CSSSPNQL au sujet du projet de loi n° 91, <i>Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec</i>	CSSSPNQL



Annexe 2 : collaborations externes à des projets de recherche

La CSSSPNQL a été interpellée pour collaborer aux projets de recherche suivants.

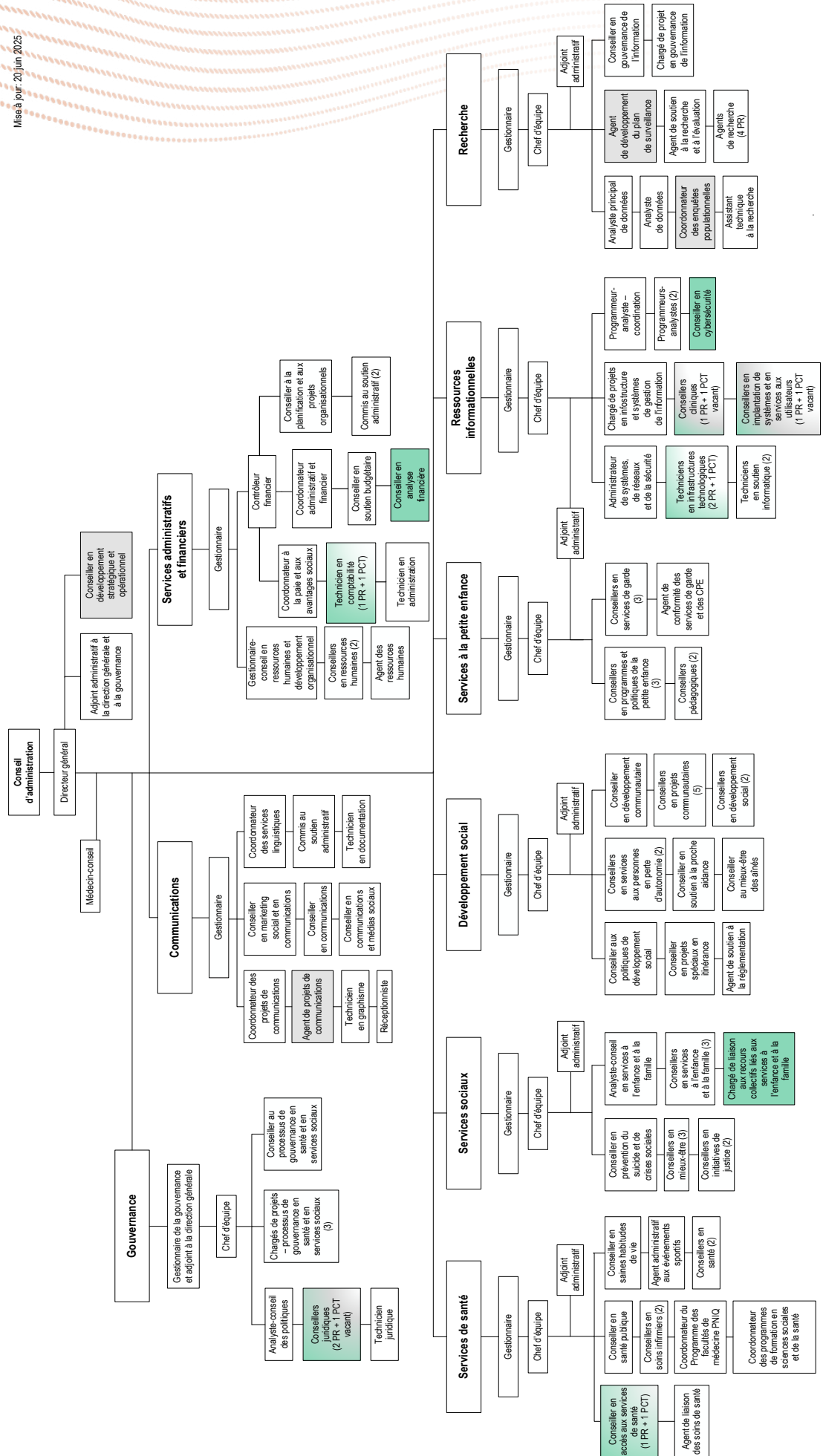
TITRE	COLLABORATEURS
CARIPP Qualitative Exploratory Study	Richard Wootton, chef d'équipe, Système canadien de surveillance de l'information sur les poisons à Santé Canada Initiative du Système canadien de surveillance de l'information sur les poisons et Maude St-Onge, Centre antipoison du Québec et Université Laval
La maladie de Parkinson et les Premiers Peuples du Québec : répondre aux besoins médicaux non satisfaits	Aurélie Rose de Rus Jacquet, chercheuse et professeure adjointe à l'Université Laval

Annexe 3 : initiatives, évaluations et projets de recherche menés par la CSSSPNQL

TITRE	COLLABORATEURS
Enquête régionale sur la santé – phase 4	Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations
Enquête régionale sur le mieux-être des enfants et des familles des Premières Nations	Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations
Recherche sur le consentement libre et éclairé et les stérilisations imposées chez les femmes des Premières Nations au Québec – phase 2	Suzy Basile, professeure à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Conception du mieux-être et mise au point d'indicateurs	Premières Nations
Évaluation régionale de la réforme des SEFPN	Premières Nations
Évaluation de l'implantation et des retombées du fonds pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones dans les communautés des Premières Nations au Québec	Premières Nations
Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté – volet Premières Nations	Premières Nations, Institut de la statistique du Québec et ministère de la Famille
Amélioration des connaissances sur l'état de santé des Premières Nations au Québec	Mylène Riva, professeure à Université McGill

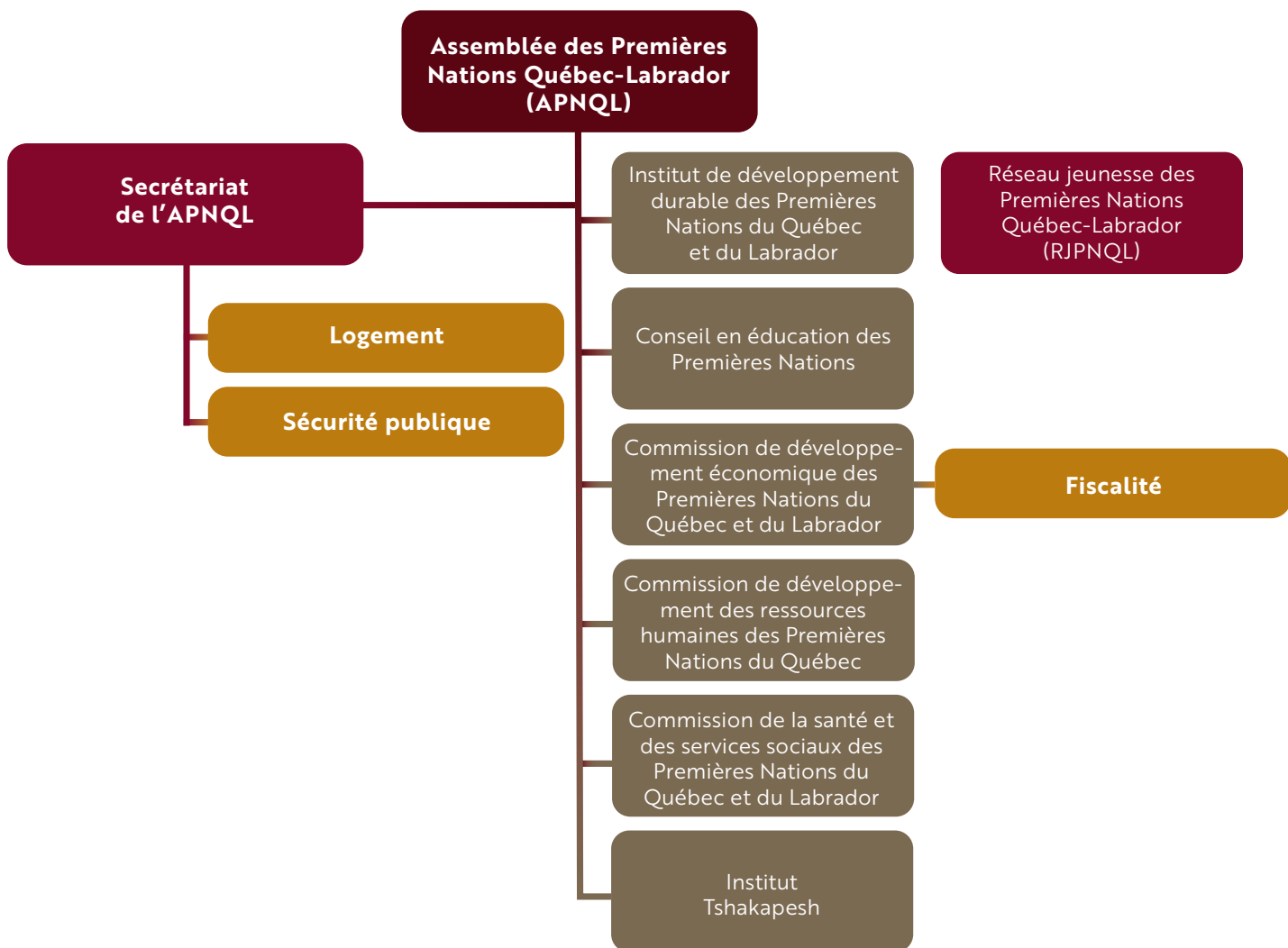
Annexe 4 : organigramme de la CSSSPNQL

Mise à jour: 20 juin 2025



Annexe 5

Liens d'autorité entre l'assemblée des chefs et les commissions et les organismes régionaux





MISSION

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leur objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

VISION

Les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations sont en santé, ont un accès équitable à des soins et à des services de qualité, et exercent leur autodétermination et autonomie culturelle.